



Appel à candidature à un poste de Technicien forestier chargé de mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

Intitulé du poste : **Technicien forestier chargé de mission** (H/F)

<u>Type de contrat</u>: **CDD à temps complet de 11 mois** de droit public, sur la base des dispositions

applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).

Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.

Poste ouvert aux travailleurs handicapés

<u>Catégorie d'emploi</u>: B

<u>Rémunération</u>: Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du

diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure).

Fourchette : entre 26.9 K€ et 37.4K€ brut annuel

<u>Résidence administrative :</u> Charleville-Mézières (08)

Prise de poste prévue : 02 février 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents, implantés aux sièges messin et chalonnais ou dans l'une des 10 antennes départementales. Il est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.



www.cnpf.fr













Description du poste

Technicien « animation de secteur - incitation au regroupement, à la promotion des DGD, à la mobilisation des bois et à la sensibilisation des usagers de la forêt » sur le département des Ardennes.

Visites de massifs, contacts avec les propriétaires, relances des Documents de Gestion Durable en retard de gestion, promotion de DGD volontaires, promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...), relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques. Sensibilisation des propriétaires à la DFCI et aux conséquences du changement climatique.

Appui technique sur les missions du technicien de secteur et les activités de l'antenne locale.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail);
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, au bout de 6 mois de service à hauteur de 1 jour par semaine, (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports).

Personnes à contacter

Hervé RICHARD, Directeur
 Sébastien LENZ, Ingénieur
 06 73 98 90 23 herve.richard@cnpf.fr
 sebastien.lenz@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le vendredi 05 décembre 2025 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.



www.cnpf.fr







Offre $n^{\circ}2025-90$





Par mail ou par courrier à:

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF GRAND EST 41 avenue du Général de Gaulle 57050 LE BAN SAINT MARTIN grandeet@gnpf fr

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le vendredi 12 décembre 2025 dans les locaux du CNPF Grand Est à Châlons-en-Champagne (51).









3

